



Sommaire

Le mot du maire	1
Jeux intervillages	1
Etat financier de la commune de St-Jean	2
Eclairage public	2
SRB « Syndicat Rocailles Bellecombe »	3
La révision du PLU	3
Le Môle s'la Raconte	4
Notre doyenne à 100 ans	4
Ouverture de la 5 ^e classe	5
L'année s'achève pour les TAP	5
Actions du CCAS	5
Marché du terroir	6
Soutien aux associations de notre village	6
Sou des écoles	7
Jeux Intervillages	7
Actions de la CC4R au 1 ^{er} semestre 2017	8-9-10
Carte d'identité	11
Les Conteurs du Môle	11
Les Troubadours	12
Don du sang	12
Le pré aux livres	13
Cérémonie du 8 mai	13
Haut les Cœurs Solhandisep	14
La lutte contre le frelon asiatique	14
Alvéole	15
Infos pratiques	16
Etat civil	16

Un mi-mandat toujours bien occupé



Non pas que notre souhait soit que le rythme diminue, bien au contraire, mais tout de même le nombre de dossiers ne diminuent pas, seuls les sujets se diversifient. Pour exemple, face aux nouvelles compétences imposées (ZAE :

Zone d'Activités Economiques, tourisme) ou choisies (petite enfance, terrain de foot), la CC4R a fait le choix d'un financement de ses ressources en complément de la fiscalisation des ménages à savoir la FPU (Fiscalité Professionnelle Unique) d'où des réunions de CLECT (Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées) régulières afin de déterminer le montant des charges à transférer pour chaque commune ; les conseils municipaux devront approuver le rapport de la CLECT à la majorité qualifiée.

Autre exemple : la réunion du PLU (Plan Local d'Urbanisme) de la commune. Les élus ont refusé le transfert de la compétence PLUi (PLU intercommunal) à la CC4R et donc, très logiquement, ils travaillent aujourd'hui à sa révision. Beaucoup d'habitants réduisent ce choix à une carte de zonage avec une attente différente selon si nous sommes propriétaires terriens ou habitants d'un hameau dont on souhaite conserver le calme selon notre sensibilité environnementale, selon l'attractivité que l'on souhaite de notre village, selon la préservation des espaces agricoles, selon les idées innovantes que l'on souhaiterait mettre en place... autant d'attentes variées qui font l'intérêt de ce travail (2 ans) que l'on veut

partager avec nos concitoyens dans le cadre de la concertation et même au-delà suite à la sollicitation de certains présents lors de la première réunion publique du 17 mai.

Un nouveau dossier qui nous projette dans l'avenir : l'extension de l'école. Les travaux de 2004 ont permis de pérenniser des circulations au sein des bâtiments historiques et plus récents, de créer un local bibliothèque, de terminer l'isolation complète des étages au-dessus de la mairie en créant de nouveaux espaces. Malgré cela, grâce à l'arrivée de nouveaux habitants, à un taux de demi-pensions toujours plus important, à une salle de sieste exigüe, il faut repenser l'organisation de l'école. Après un premier avant projet, nous étudions des variantes avec pour objectif une réalisation rentrée prochaine.

Un autre site va bien nous occuper : la réhabilitation du Relais du Môle. Après l'attribution retardée des lots aux entreprises, les travaux démarrent début septembre, date à laquelle, nous commencerons le cahier des charges de la DSP (Délégation Service Public) afin de choisir une gérance de qualité dans un lieu de qualité.

Sans oublier tout ce qui fait le quotidien d'un service public en termes d'actions, en termes d'accueil avec un personnel peu nombreux mais motivé et professionnel.

Comme les ingrédients d'une bonne recette : les élus au travail, du personnel professionnel, des associations nombreuses, des bénévoles impliqués permettent la recette du BON VIVRE, DU VIVRE ENSEMBLE à Saint-Jean-de-Tholome.

Merci à tous les ingrédients de cette recette et Bon été à tous.

Christine Chaffard, Maire

JEUX INTERVILLAGES

Venez soutenir notre équipe aux jeux intervillages à l'Oasis à La Tour
le dimanche 10 septembre 2017.

Etat financier de la commune de St-Jean

Les moyens financiers de notre commune ont historiquement toujours été très limités. Ceci est dû à la particularité géographique et sociologique de notre territoire, non connecté aux grands axes de communication et de transport. En effet, les recettes ne proviennent quasiment que de nos habitants. Les recettes autres (tourisme, entreprises) sont extrêmement faibles.

Partant de ce constat, le conseil municipal mène une politique financière basée sur les axes suivants :

les dépenses de fonctionnement sont effectuées avec parcimonie et dans un souci permanent d'économies ;

la recherche de nouvelles sources de recettes pérennes est menée de manière systématique ;

les investissements sont choisis avec parcimonie. Ils sont effectués au meilleur coût ;

des subventions extraordinaires permettant de financer ces investissements sont recherchées de manière systématique et assidue.

Les comptes administratifs 2016 et le budget 2017 présentés ci-dessous sont le fruit de notre gestion rigoureuse.

Comptes administratifs 2016

FONCTIONNEMENT

Les dépenses de fonctionnement ont présenté un total de EUR 768'919.07 contre un budget de EUR 861'348. L'économie réalisée porte principalement sur les charges de personnel et les dépenses courantes.

Il est à noter que les dépenses de fonctionnement ont diminué ces dernières années.

Les recettes de fonctionnement, EUR 1'080'373.14, sont comme l'année précédente supérieures au budget, EUR 861'348. L'augmentation du bassin des

contributeurs à la taxe d'habitation et foncière et au fonds genevois (fonds frontalier) ont permis d'augmenter sensiblement les recettes. En plus, le solde du budget de l'eau, soit EUR 50'558.28, a été intégré suite au transfert de la gestion de l'eau à l'intercommunalité.

L'excédent de fonctionnement, soit EUR 311'454.07, a pu être affecté aux comptes de d'investissement.

Conclusion : comparativement à 2015, l'exercice 2016 est marqué par une baisse des dépenses de fonctionnement de l'ordre de EUR 45'000 et une augmentation des recettes de EUR 85'000. Cette amélioration de résultat provient d'éléments récurrents (augmentation des taxes due à la hausse de la population) et d'un produit extraordinaire et unique: la reprise de l'excédent du budget de l'eau.

INVESTISSEMENTS

Les dépenses d'investissement 2016, soit EUR 569'106.92, sont marquées principalement par :

- EUR 49'182.34: moins-value sur cession d'immobilier
- EUR 42'469.22: remboursement sur emprunts bancaires
- EUR 232'196,61: acquisition du Relais du Môle
- EUR 176'738.60: travaux divers engagés

Les recettes d'investissements, soit EUR 532'581.31, proviennent principalement de :

- EUR 190'291.43: excédent de fonctionnement 2015
- EUR 181'005.60: subventions du département, région, et dotation pour équipements et territoires ruraux
- EUR 84'111: dotations diverses

Budget 2017

Le budget de dépenses de fonctionnement prévoit une hausse des dépenses sur certains postes tels que salaires (embauche d'un personnel auxiliaire). Mais ce budget reste globalement stable.

Le budget des investissements anticipe certaines dépenses spécifiques pour projets en cours :

- Urbanisme PLU
- Investissement sur l'ancienne fruitière
- Honoraires d'architecte + travaux sur le Relais du Môle

Ce budget n'intègre pas le nécessaire investissement qu'il faudra effectuer pour agrandir rapidement l'école de St-Jean.

Les recettes d'investissement proviendront principalement de subventions pour le Relais du Môle et d'un nouvel emprunt bancaire.

L'ensemble des comptes administratifs et budget sont consultables auprès de la mairie. Les grandes lignes figurent également dans les comptes rendus du conseil municipal (consultables sur le site de St-Jean).



Eclairage public

Comme nous l'avons annoncé dans notre bulletin de l'été 2016, le conseil municipal a décidé de faire éteindre l'éclairage public dans notre commune durant la tranche horaire de 23h à 5h.

Les installations ayant été renouvelées et équipées de minuteries, cette décision pourra maintenant être mise en œuvre.

Pour rappel, les objectifs à atteindre par le nouvel éclairage public sont :

- Ne distribuer à chaque période de la nuit que la lumière nécessaire à la sécurité ;
- Réaliser des économies d'énergie ;
- Réduire les nuisances lumineuses.

**EXTINCTION DE
L'ÉCLAIRAGE PUBLIC
DE 23H00 À 5H00**

SRB « Syndicat Rocailles Bellecombe »

Sécurisation de la distribution en eau potable secteur Savernaz, chez Piquet et Romblaz



Le Syndicat des Eaux Rocailles Bellecombe réalise une opération de renouvellement de canalisations d'eau potable sur le secteur de Savernaz depuis début juin pour un montant de 177 000 € H.T.

Cet investissement permettra de sécuriser l'alimentation d'une zone de la Commune de Sain-Jean-de-Tholome en partie Nord (Chez Piquet, Savernaz et Romblaz).

Le secteur de distribution concerné, sous influence du réservoir de Larsenex, est alimenté gravitairement comme la majorité de la Commune par les captages du Nant d'Isnée, du Creux et de Folliex.

Afin de consolider la continuité du service de distribution d'eau potable de ces hameaux lors des épisodes d'étiage des sources de la Commune, un approvisionnement sera fait depuis les réseaux de la Commune de La Tour.

La maîtrise d'œuvre tant en conception qu'en suivi des travaux est assurée par le bureau d'études du syndicat des Eaux Rocailles Bellecombe.

L'entreprise GERVAIS, attributaire des travaux de génie civil assure la pose d'une canalisation en fonte de diamètre 150 mm sur 350 ml le long de la RD 20 ainsi que la reprise des branchements particuliers jusqu'en limite de propriété.

Le travail d'électromécanique sera réalisé par les techniciens du SRB.

Pour ce faire, un groupe surpresseur existant route de l'Ecuteux sur la Commune de la Tour sera renouvelé et renforcé.

Cet équipement permettra ainsi de surpresser l'eau jusqu'au niveau du carrefour de Gevaux et assurer l'alimentation en eau potable du secteur depuis la commune voisine.

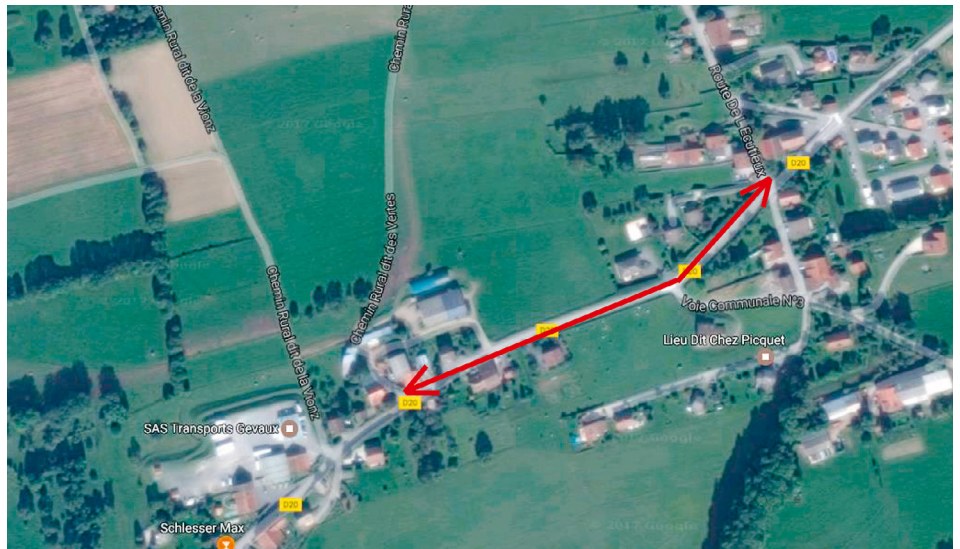
Bureau : 04 50 95 71 63

Télécopie : 04 50 43 48 44

Station d'épuration : 04 50 25 59 15

Urgence eau potable : 07 88 40 92 24

Urgence eaux usées : 06 77 04 19 50



La révision du PLU

Approuvé en juin 2005, après 12 années de vie, notre Plan Local d'Urbanisme est « désuet ». En effet, même s'il a permis l'urbanisation de la commune, il ne répond plus aux obligations réglementaires :

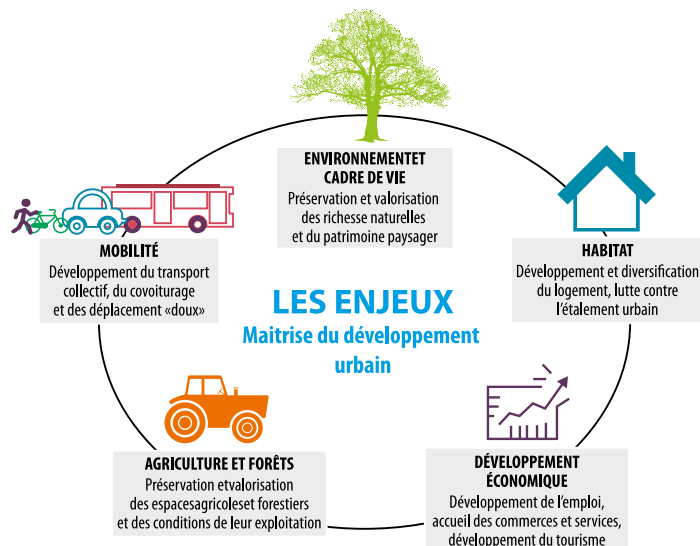
- De la loi Grenelle
- De la loi ALLUR
- De la loi ENE (Engagement National pour l'environnement)
- Du SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale).

Donc, lors de la séance du conseil municipal du 6 février 2017, les élus ont décidé de procéder à la révision dudit document.

L'agence Territoires et ses cotraitants ont été retenus pour animer cette révision alors même qu'ils avaient conçu le PLU il y a 12 ans.

A ce jour, un planning pour les 2 ans à venir a été inscrit avec une première réunion publique qui a eu lieu le 17 mai 2017 en présence de nombreuses personnes.

La période estivale permettra de collecter l'ensemble des diagnostics (démographiques, environnementaux, agricoles...) avant de le présenter aux Personnes Publiques Associées cet automne. L'ensemble des informations consultables sont disponibles sur le site de la commune et sous forme dans un classeur aux heures d'ouverture à la mairie.



Le Môle s'la Raconte



Événement dans le cadre des ENS – Organisé par l'écomusée PAYSALP

Date : Samedi 1^{er} Juillet

Lieu de départ: parking Chez Bérout

Heure de départ : 9h30, départ unique

Nombre de personnes max.: 40 pers
INSCRIPTION OBLIGATOIRE au 04 50 36 89 18
ou croqalp@paysalp.fr

Durée: de 9h30 à 15h Prévoir le pique-nique
Dénivelé : 700m avec 1 heure de montée –
Difficulté moyenne

Communication, texte explicatif :

Massif majestueux qui trône les vallées du Giffre et de l'Arve, avec son cône quasiment parfait, ses milieux à haute valeur naturelle, ses contes et légendes, le Môle s'la raCONTE!
Accompagnés d'un âne porteur, petits et

grands munissez-vous de vos chaussures de marche pour une randonnée champêtre ponctuée de nombreuses histoires, poésie et musique... Ouvrez les yeux, tendez l'oreille, émerveillez-vous et chut... que le spectacle commence!

Votre descente sera ponctuée « d'une chasse aux objets insolites » avec récompense à la clef...

Organisé par l'écomusée PAYSALP avec Oxalis, Vox Alpina, les Conteurs du Môle et l'Association de Protection de l'Environnement du Môle (APEM).



Signature le CTENS en présence de M. Monteil, président du conseil départemental.

Notre doyenne à 100 ans

Dans sa vie de Maire, il y a toujours des moments particuliers soit de sens, soit d'émotions, soit de difficultés. Les mariages sont un moment privilégié en particulier pour celles et ceux que nous avons connus dès leur plus jeune âge.



Quelques mois après mon élection en 2001, conduire au cimetière Mme BINAZ née CHATEL LOUROZ Yvonne fut un moment très difficile dans cette allée à 2 pas de la tombe de mon père que je n'avais pu inhumer, étant en Nouvelle Calédonie. Des hommages civils à notre Maire, M. MOSSUZ, à notre portedrapeau, M. GEVAUX Roger, furent des moments de curieux mélanges de solennité, immense respect et tristesse comme plus

discrètement auprès de tant d'autres défunts.

Et puis pour mon 3^e mandat, Mme GROS Yvonne, à qui les membres du CCAS rendent visite à chaque date anniversaire, en cette année 2017, a décidé de franchir le cap des 100 ans.

Au-delà du moment de fête, entourée de sa famille, amis, voisins, élus et M. Martial SADDIER, notre député, je retiendrai les moments de préparation au côté d'Yvonne et de ses deux enfants, Jean et Jeanine.

La brillance de ses yeux bleu clair, la vivacité de son regard nous laisse à penser que les affres du temps n'ont pas atteint Yvonne.

Oui, elle se recroqueville sur ce fauteuil à l'angle de la table, oui elle marchait avec difficulté ou seulement lorsque c'est nécessaire économisant ses forces. Mais quelle envie de vivre, quel bonheur de vivre dans la douceur de ces dernières années après la rudesse et la résignation de toute une vie. « Il fallait bien travailler, il fallait bien aider, ça nous a pas fait mourir » autant d'expressions qui expriment la volonté, le courage.

Oui, sa vie n'est pas standard, oui ses références de confort ne sont pas les nôtres mais quelle dignité, quelle leçon de vie elle nous donne.

« Il faudra pas oublier de remercier tout le monde d'être venu » fut votre souci alors que vous deviez à l'inverse être le centre de toutes nos attentions.

Attentions quotidiennes que vos deux enfants vous portent jour et nuit dans l'abnégation mérite le respect car ils vous permettent de bien vieillir.



OUVERTURE DE LA 5^e CLASSE

ENFIN.

Fermée en 2010, il n'a pas été facile de rouvrir cette 5^e classe eu égard à des règles arithmétiques : 4×28 élèves = 112 élèves, seuil à partir duquel nous pouvons espérer une ouverture.

Aujourd'hui, grâce à 117 inscrits, le Conseil Départemental de l'Education Nationale a acté l'ouverture de notre 5^e classe.

En accord avec les enseignantes, son installation se fera dans l'algéco et une location de modules permettra de continuer à accueillir les inscrits de la garderie périscolaire et des temps d'activités périscolaires. Durant cette année scolaire 2017/2018, les élus prendront la décision de l'extension des locaux. En effet, la salle de sieste, la salle de restauration scolaire deviennent trop exiguës. Un avant-projet réalisé fin 2016 nous a permis de solliciter des subventions, mais à ce jour, nous attendons d'autres variantes et avons profité de ce temps pour visiter d'autres groupes scolaires.

Concernant la réforme des rythmes scolaires, à l'appui du sondage des parents présenté au conseil d'école, à l'appui du retour de l'équipe éducative en conseil d'école, à l'appui du sondage des enfants présenté en COPIL communal, il nous a paru opportun de continuer l'organisation scolaire 2017/2018 de façon identique à savoir 4,5 jours par semaine.

Elus, enseignants, délégués de parents, partenaires (MJCI, associations) se mettront sereinement autour d'une table pour une décision à appliquer à la prochaine rentrée.

L'année s'achève pour les TAP

Une année au cœur de la solidarité!



Les enfants ont réalisé un spectacle AFRICAÏN en faveur des enfants du Burkina Fasso. Des vêtements et des affaires scolaires ont été récoltés et envoyés en Afrique. Pour Noël, ils ont créé des paniers garnis de petites choses faites maison pour quelques personnes du village de St-Jean.

L'association Solhandisep est venue à la rencontre des enfants pour aborder le sujet du handicap avec notamment un circuit fauteuil.

L'année a été marquée par de belles rencontres avec les papys et les mamys de la maison de retraite de la Tour : de bons moments de souvenirs!



Pour finir cette aventure, les enfants se sont mis dans le rôle des personnages de Robin des bois lors d'une comédie musicale présentée à la fête de la musique de St-Jean.



Sans oublier diverses activités pour répondre à leurs besoins : biathlon, bricolage en bois, sports et motricités, cuisine, ballades, fresque murale extérieure et ateliers nature avec un accompagnateur de montagne!



Merci à toute l'équipe d'animation pour son travail!

A l'année prochaine pour de nouvelles aventures !!!



Actions du CCAS

La commission communale d'action sociale CCAS a pour vocation de soutenir l'action sociale dans une commune. Elle est dotée d'un budget annuel séparé des budgets administratifs de la commune.

A St-Jean-de-Tholome, notre commission est dotée d'un budget qui, s'il est modeste, n'en demeure pas moins important pour financer certaines actions indispensables.

Par ailleurs, nous veillons à St-Jean que l'action de notre CCAS s'inscrive dans une dynamique qui dépasse largement celle d'attribuer de l'argent à telle ou telle action.

Lors du premier semestre de cette année, nous avons mené les actions suivantes :

- Contrôle et validation des subventions à attribuer aux associations qui assurent

un rôle social, culturel ou sportif auprès des habitants de notre commune. Cette liste des propositions de subventions est ensuite soumise au conseil municipal pour approbation ;

- Suite à l'incendie survenu sur notre commune le 6 mars : rencontre de la famille en détresse, validation de l'aide que nous pouvons apporter, organisation d'une collecte via notre site facebook pour la récolte d'objets de première nécessité, aide ponctuelle ciblée afin de permettre de retrouver une autonomie professionnelle. Nous tenons à souligner la magnifique solidarité que de nombreux habitants de notre commune ont manifestée en apportant une aide matérielle et des messages de soutien.

- Apport d'une aide ponctuelle et indispensable à une de nos familles qui a connu de graves et imprévisibles difficultés, et qui doit faire face maintenant à des contraintes de vie douloureuses.

Outre le cœur des actions du CCAS, soit la préservation du lien social dans notre commune, nous avons donc à faire face régulièrement à des demandes d'aide ou de soutien qui sortent des besoins courants.

C'est dans sa capacité à s'adapter aux circonstances, à répondre à l'imprévu, à aborder avec un regard bienveillant toute demande, qu'on reconnaît notre CCAS.

Marché du terroir



Notre marché du terroir existe depuis 2015.

Depuis 2016, repris par « Les Gens d'Ici », le marché a pris un bel essor.

Tous les premiers samedis du mois, d'avril à décembre, le marché accueille dès 8h30 jusqu'à 13h00 les producteurs et commerçants régionaux, en privilégiant les acteurs du circuit court.

Voici la liste exhaustive des producteurs-commerçants actuellement représentés dans notre marché :

- **La Bergerie des Roches :** fromages et yaourt de brebis et vache, œufs bios, charcuterie
- **La ferme des Grands Champs :** jus pressés avec des fruits locaux
- **Ferme des Maillets :** fromage de chèvre frais, fermier, crottin, tomme, tomme blanche
- **Swing Gourmandises :** pain, viennoiseries, chocolat
- **Typic Provence :** produits du sud en direct de petits producteurs locaux
- **La Ferme du Milieu :** producteur de viande fermière et foin de pays
- **Les Dauphins de Savoie :** poissons fumés
- **Brasserie la Rochoise :** bière bio du Pays Rochois
- **Ayze Montessuit :** vin d'Ayze pétillant et sec
- **EARL l'Espérance :** plantons, fleurs, légumes
- **Dupanloup Nicolas :** bœuf ; veau et poulet bio
- **Pavia Jacques :** miel de pays et propolis. Atelier bougies

Enfin, vous pourrez également acheter un plat cuisiné, éventuellement le manger sur place.

Pour terminer, la buvette abreuve les gosiers secs en boissons chaudes, froides, avec ou sans alcool. Cette buvette est tenue à tour de rôle par les représentants d'une association de notre village. Les bénéfices de la buvette sont répartis à parts égales, en fin d'année, entre toutes les associations qui ont participé à l'un des marchés.

Pour clore en beauté l'année 2017, réservez déjà la date du 2 décembre dédiée au « Repas du terroir » de fin de saison de notre marché.



SOUTIEN AUX ASSOCIATIONS DE NOTRE VILLAGE

Notre commune attribue chaque année, sur recommandation de la commission budget, une aide financière à une vingtaine d'associations.

Le détail des aides attribuées peut être consulté sur le procès-verbal du conseil municipal du 6 mars dernier.

Les associations soutenues sont actives dans les domaines culturels, sportifs, aide aux personnes handicapées, musique, loisirs, seniors, périscolaire.

Nous tenons à relever que le Sou des Ecoles a cette année renoncé à solliciter la contribution de notre commune. L'engagement et le dynamisme de ses membres a permis de lever suffisamment de fonds pour financer les activités nécessaires pour les enfants de St-Jean.

Le conseil municipal salue l'équipe du Sou des Ecoles qui réussit, par ses moyens propres, à financer les activités sportives et de loisir scolaire des enfants de St-Jean, et qui veille également à préserver nos finances publiques.

Sou des écoles



Le sou des écoles veut profiter de ce bulletin pour dire un grand merci à toutes les personnes permettant la réussite de nos manifestations.

Merci donc aux parents bénévoles, grands-parents et autres personnes qui prennent de leur temps pour organiser, planifier, peeler, monter ou démonter des chapiteaux, préparer la pâte à crêpe...

Merci aussi aux enseignantes qui nous soutiennent par la mise à disposition des bâtiments, de la cour et pour les projets que nous menons en commun.

Nous tenons également à remercier les maires de Saint Jean, la Tour et Peillonex qui nous prêtent du matériel ou des lieux pour mener à bien nos manifestations. A Yannis, secrétaire de la mairie de Saint Jean qui nous renseigne et imprime les flyers que vous retrouvez dans vos boîtes aux lettres et merci encore à la mairie pour nous avoir proposé la distribution des derniers documents reçus.

Un grand merci aux Tholoméens, amis et familles de ceux-ci, aux autres associations, à l'Alpestre qui part leurs prêts, leurs dons, leurs commandes, leurs visites contribuent à la réussite et à la convivialité des fêtes.

N'oublions pas notre duo d'ado, Elisa et Syrielle, qui bien qu'elles ne soient plus à l'école continuent de venir nous demander si elles peuvent nous aider en tenant des ateliers.

Enfin, un immense merci aux enfants qui grâce à leurs sourires nous donnent envie de continuer.

En espérant vous retrouver encore plus nombreux au sein de notre équipe et de nos manifestations l'année prochaine.

Nous vous souhaitons à tous d'excellentes vacances!

Le sou des écoles de Saint-Jean-de-Tholome

Jeux Intervillages

Dimanche 10 septembre 2017 à La Tour

Les jeux intervillages sont l'occasion de réunir 10 équipes représentant leur village, à savoir la Tour, Ville-en-Sallaz, Viuz-en-Sallaz, Bogève, Onnion, Mégevette, Mieussy, Bellevaux, St-Jeoire et Saint-Jean-de-Tholome autour d'épreuves exigeant habileté, force, équilibre.

L'équipe 2017 de St Jean est déjà au complet. Composée de 7 garçons et 3 filles âgés de 18 ans et plus, elle aura à cœur de défendre vaillamment nos couleurs.

Cette année, et pour la première fois, l'équipe de St-Jean se rendra

sur le site de la compétition sur un char décoré par les associations du Sou des Ecoles, Haut les Cœurs Solhandisep.

Ce char sera inauguré lors du marché du terroir le samedi 2 septembre en présence de nos athlètes.

Les jeux intervillages se dérouleront le 10 septembre dès 14h00 à La Tour. Nous espérons vous voir nombreux pour soutenir notre équipe.

A noter également que St-Jean aura le privilège d'accueillir l'édition 2018 des jeux intervillages. Mais de cela nous parlerons dans notre prochain bulletin....

Actions de la CC4R au 1^{er} semestre 2017

Economie et Aménagement du territoire

Aménagement d'un bâtiment artisanal pour des services publics



La Communauté de communes a fait l'acquisition en 2016 d'un bâtiment artisanal à Viuz-en-Sallaz sur la Zone d'Activités des Tattes, précédemment occupé par l'entreprise RATMO. Ce bâtiment d'une surface de 580 m² fait l'objet actuellement de travaux de réhabilitation afin de permettre l'installation de 2 structures de mission publique :

- D'une part, le syndicat des eaux Rocaïlles et Bellecombe SRB en charge de l'assainissement et de l'eau potable sur 8 communes de notre territoire occupera une partie des locaux, dont les bureaux administratifs. En effet, afin que les services d'interventions soient situés au plus proche des citoyens, les élus ont décidé de louer une partie du bâtiment au personnel du syndicat.
- D'autre part, la CC4R et l'association ALVÉOLE ont reconduit leur partenariat de chantier d'insertion pour une durée de 3 ans. Il s'agit de proposer à des personnes en recherche d'emploi, de se réinsérer dans la vie active par le biais de travaux liés à l'environnement et aux espaces verts. Afin de soutenir leur action, l'autre partie du bâtiment est mise à disposition de l'association.

La fin des travaux et l'installation officielle de ces 2 structures sont prévues au 1^{er} septembre 2017.

Environnement et cours d'eau

Une reconnaissance et un soutien départemental pour nos Espaces Naturels Sensibles

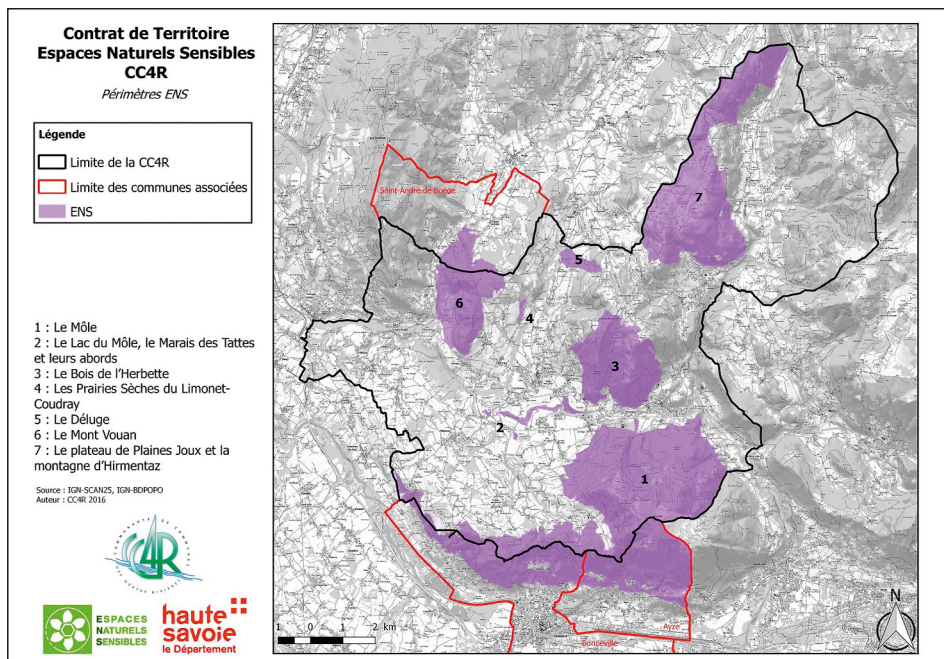
Fin mars 2017, la CC4R accompagnée de trois communes limitrophes de son territoire, ont signé un Contrat de Territoire Espaces Naturels Sensibles (ENS) avec le Département de la Haute-Savoie, devenant ainsi le sixième territoire à bénéficier du soutien du Département pour la préservation et la valorisation de la biodiversité, des milieux naturels et des paysages.

Ce contrat de territoire ENS est le fruit d'un engagement fort de plusieurs années de la CC4R en faveur de la préservation du patrimoine naturel ainsi que d'une large concertation avec les usagers et les

professionnels. Fort d'un budget d'1,5 m€ sur 5 ans, cet ambitieux plan d'actions est fortement soutenu par le Département à plus de 66 %. La signature de ce contrat de territoire entérine la labellisation « Espace

Naturel Sensible » de 7 sites, représentant ainsi 28 % de la surface de la communauté de communes.

Les actions à venir sont structurées autour de 4 enjeux du territoire.



Conciliation des usages

L'enjeu est de permettre à chaque usager, qu'il soit professionnel ou particulier, d'utiliser le milieu naturel dans le cadre de sa pratique, en respectant les autres usagers et dans un souci de conservation du bon état écologique des milieux naturels. Le travail sera axé sur les accès, les déplacements et la fréquentation.

Biodiversité

La CC4R abrite des milieux et espèces remarquables, caractéristiques de la richesse de son paysage. Le travail sera axé sur les zones humides, les pelouses sèches, ainsi que la faune et la flore protégées.

Paysages

La CC4R, au cœur d'un territoire à forte expansion démographique, subit une forte pression immobilière. L'enjeu est de préserver le paysage rural de la CC4R qui assure un cadre de vie agréable pour les habitants, tout en maintenant l'activité agricole, très présente dans le tissu économique local. Cette dernière contribue également à la préservation globale de ces milieux naturels et agricoles, garants du bon état de l'environnement. Le travail sera axé sur les alpages et les forêts.

Valorisation

L'enjeu est de promouvoir la richesse naturelle de notre territoire afin de sensibiliser la population à la protection de ce patrimoine. De plus, le patrimoine naturel et culturel de la CC4R est un atout majeur pour l'attractivité

touristique du département. Le travail sera axé sur la valorisation locale auprès des usagers et des scolaires et sur la valorisation touristique.

La Région Auvergne-Rhône-Alpes en visite aux Meuliers du Mont Vouan

Mardi 25 avril 2017, Madame Florence VERNEY-CARRON, Vice-présidente déléguée à la culture et au patrimoine et Monsieur Martial SADDIER, Vice-président de la Région, représentant du territoire et député de Haute-Savoie, ont été accueillis par le Président de la Communauté de Communes des 4 Rivières, Monsieur Bruno FOREL, et le 1^{er} vice-président de la Communauté de Communes des 4 Rivières et Maire de Viuz-en-Sallaz, Monsieur Serge PITTET, pour leur faire découvrir les anciennes carrières jadis exploitées pour la fabrication de meules. Le Mont Vouan abrite le plus grand site « meulier » de France. Plusieurs de ces meuliers, les seules à l'échelle nationale, ont été classées « monuments historiques » le 11 mars 2009.





Depuis, de nombreuses fouilles ont mis en lumière l'existence de pas moins de 72 sites d'exploitations de meules au Vouan en activité entre l'Antiquité et la moitié du XIX^e siècle. L'ampleur de ces meuliers et leur excellent état de conservation rendent ces sites exceptionnels. Les élus régionaux ont donc pu apprécier la beauté de la meulière à Vachat et évoquer les projets de valorisation de ce patrimoine archéologique de la Communauté de Communes.

La GEMAPI, ça coule de source

L'eau est un bien précieux présent quotidiennement dans notre vie. Ouvrir le robinet est aujourd'hui un geste simple que chacun de nous accomplit sans y prêter attention, mais savez-vous que cet acte banal représente un enjeu important en termes d'environnement, de confort et de sécurité? L'omniprésence de l'eau dans notre vie ne doit pas nous empêcher de la préserver.

Jusqu'à présent, la gestion des rivières et cours d'eau était une problématique gérée par les communes et le département, mais également la région ou l'Etat.

Or, face aux inondations de ces dernières années, le législateur a souhaité responsabiliser les élus locaux en créant la GEMAPI qui signifie GEstion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations. Sous ce terme, on retrouve l'aménagement de bassins hydrographiques, l'entretien de cours d'eau, canaux, lacs ou plans d'eau, la défense contre les inondations, la gestion des digues, la protection et la restauration des sites, des écosystèmes aquatiques et des zones humides ainsi que des formations boisées riveraines.

Compte tenu de son expertise et de son expérience sur notre territoire, le SM3A - Syndicat Mixte d'Aménagement de l'Arve et de ses Affluents - s'est vu confier les missions GEMAPI par transfert par l'ensemble des collectivités du bassin-versant de l'Arve (106 communes de Chamonix à Annemasse).

Une solidarité amont-aval est indispensable pour le bassin-versant de l'Arve car aucune crue ne s'arrête aux frontières d'une collectivité. Ainsi, la participation financière des collectivités au SM3A pour l'exercice de la compétence GEMAPI est identique sur tout le territoire, soit 16 € par habitant.

Pour permettre aux collectivités d'exercer cette responsabilité, la loi a prévu l'institution de la taxe GEMAPI (parfois appelée « Aqua-taxe ») destinée à :

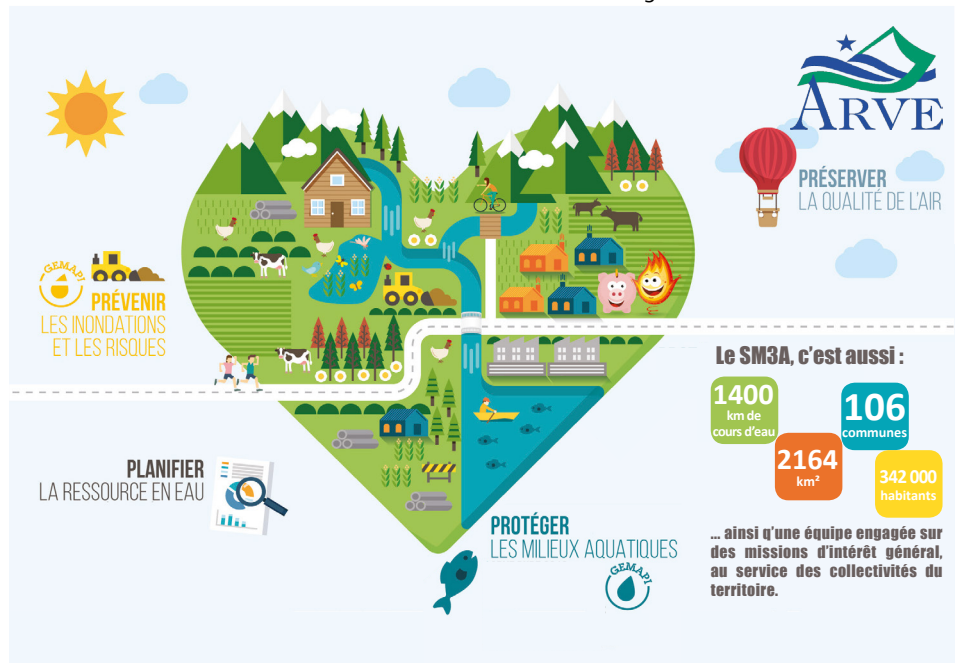
- PROTÉGER les biens et les personnes,
- PRÉVENIR contre les inondations
- PRÉSERVER la qualité de l'eau,

Cette nouvelle contribution entrera en vigueur dès 2017 pour les habitants de la CC4R et

sera répartie entre les Taxes Foncières, la Taxe d'Habitation et la Cotisation Foncière des Entreprises. La taxe GEMAPI sera prélevée par la CC4R à hauteur de 8,58 € par habitant, soit 173 664 € pour 2017. Ce montant est une moyenne car chaque contribuable à un taux d'imposition différent. Le produit de la taxe sera reversé au SM3A et complété par une participation issue du budget général de

la CC4R à hauteur de 150 000 €.

En gérant cette compétence à l'échelle d'un bassin-versant, les contribuables réaliseront finalement des économies puisque la mutualisation des services coûte proportionnellement moins cher. Les ménages devront participer mais cette taxe est un investissement essentiel pour la sécurité des biens, des personnes et des générations futures.



Social et Culture

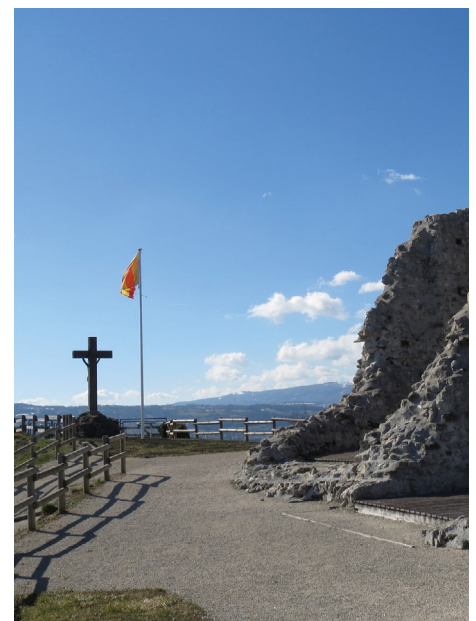
La reconduction de partenariats pour le bien-être des habitants

L'année 2017 marque la reconduction de nombreux partenariats pluriannuels avec le tissu associatif local. En effet, la Communauté de Communes apporte un soutien financier à plusieurs associations du territoire dans les domaines de l'action sociale et du développement culturel. Ces associations portent des services indispensables pour les habitants tels que les centres de loisirs, les services d'aide à domicile ou encore, la valorisation du patrimoine culturel.

Pour permettre aux associations d'obtenir un soutien à moyen terme, les élus de la communauté de communes ont décidé de reconduire leur convention de soutien auprès des associations suivantes :

- La MJCi Les Clarines est soutenue pendant 4 ans à hauteur de 236 400 euros avec une évolution de la contribution intercommunale de 1 % par an afin de soutenir les actions liées aux accueils de loisirs et au développement des actions culturelles du territoire ;
- L'association PAYSALP agit pour la valorisation du patrimoine local en facilitant les visites des sites culturels (Musée Paysan et Vergers de Sevraz à

Viuz-en-Sallaz, Château de Faucigny, Prieuré de Peillonex, Chalet d'alpage de Saint-Jeoire), en collectant la mémoire vivante du territoire et en programmant une saison culturelle intercommunale. Pour cela, la CC4R apporte son concours financier à hauteur de 95 000 euros par an pendant 4 ans.



Actions de la CC4R au 1^{er} semestre 2017 (suite)

- L'association Aide à Domicile en Milieu Rural ADMR du Môle, située sur Saint-Jeoire organise et gère un service d'aide à domicile adapté aux besoins de la population du territoire des Quatre Rivières. Une convention est reconduite pour 2 ans pour soutenir l'association dans son travail de terrain à hauteur de 58 254 euros pour 2017.
- Enfin, la CC4R renouvelle son soutien pendant 3 ans à l'épicerie sociale dénommée « Espace 2 Libertés » et gérée par l'association du Secours Catholique sur la commune de Saint-Jeoire. Elle permet à des personnes jugées en situation difficile d'acquiescer des produits alimentaires à prix réduits et de favoriser l'intégration sociale en proposant des ateliers collectifs. L'association bénéficie d'une subvention de 9 100 euros pour 2017.

Petite enfance

Une gestion unique pour nos 5 crèches

La Communauté de communes est devenue compétente pour gérer les 5 crèches du territoire, soit 144 berceaux ouverts aux familles du territoire. Ce transfert est né d'une demande des services de l'Etat qui ont contesté la nouvelle délégation de gestion à l'association PE4R.



Les communes ont sollicité la CC4R afin de reprendre la compétence petite enfance et de lancer une consultation de mise en concurrence pour la gestion et l'exploitation des établissements. Aux termes de la procédure, l'entreprise LA MAISON BLEUE, déjà présente sur le site de Fillinges, a obtenu la concession de services jusqu'au 31 décembre 2022, pour les 5 multi-accueils du territoire :

- 20 places pour le multi-accueil d'Onnion ;
- 18 places pour le multi-accueil de Viuz-en-Sallaz (enfants de moins de 18 mois) ;
- 26 places pour le multi-accueil de Viuz-en-Sallaz (enfants de plus de 18 mois) ;



- 40 places pour le multi-accueil de Saint-Jeoire ;
 - 40 places pour le multi-accueil de Fillinges ;
- Les élus ont également souhaité étendre les horaires d'accueil de 7H00 à 19H00 afin de permettre aux familles de disposer d'un service le plus adapté à leurs besoins professionnels. Deux sessions de validation des demandes des familles sont organisées par an en présence des élus du territoire.

Tourisme

Les Balcons des Grands Prés, un itinéraire ouvert au public

Les élus de la CC4R en présence de nombreuses personnalités et des acteurs de la randonnée ont inauguré la boucle de randonnée Les Balcons des Grands Prés sur Peillonex le 13 mai dernier. Cette manifestation a permis aux partenaires et aux journalistes de découvrir les travaux réalisés pour rendre accessible le parcours aux piétons, VTTistes, cavaliers montés et surtout aux calèches.

Pour mémoire, cette boucle intercommunale de 23 kms permet de découvrir sous toutes les formes de randonnée les richesses paysagères et patrimoniales des communes de Saint-Jean-de-Tholome, Peillonex, Marcel laz et Faucigny. La boucle « Les balcons des Grands Prés » totalise 23,4 km et peut se pratiquer de 3 manières différentes :

- une première boucle de 7 km entre Marcellaz et Peillonex
- une seconde boucle de 15 km entre Peillonex, Faucigny et Saint-Jean-de-Tholome, accompagnée de sa liaison vers le centre de Saint-Jean-de-Tholome de 1,7 km
- une boucle globale de 21,7 km entre Marcellaz, Peillonex, Faucigny et Saint-Jean-de-Tholome, accompagnée de sa liaison

vers le centre de Saint-Jean-de-Tholome de 1,7 km

Un document de promotion, détaillant l'itinéraire est disponible sur le site internet www.ccc4r.fr, à l'Office de Tourisme du massif des brasses et dans les mairies des communes concernées.



Carte d'identité

Nouvelle procédure pour établir une carte d'identité

Depuis le 21 mars 2017, les cartes d'identité sont traitées par les mairies habilitées (voir liste jointe) sur rendez-vous. Seuls les cerfas sont à disposition à la mairie.

Listes des 32 communes équipées d'un dispositif de recueil en Haute-Savoie

Abondance	04 50 73 00 16	La Roche-sur-Foron	04 50 25 90 00
Anney	04 50 33 88 88	Morzine	04 50 79 04 33
Anney le Vieux	04 50 23 86 00	Perrignier	04 50 72 40 24
Annemasse	04 50 95 07 00	Reignier-Esery	04 50 43 40 03
Boège	04 50 39 10 01	Rumilly	04 50 64 69 20
Bonneville	04 50 25 24 10 ou 04 50 25 22 12	Saint-Gervais	04 50 47 75 66
Chamonix-Mont-Blanc	04 50 53 11 13	Saint-Julien-en-Genevois	04 50 35 14 14
Cluses	04 50 96 69 00	Sallanches	04 50 91 27 27
Cran-Gevrier	04 50 88 67 00	Seynod	04 50 33 45 00
Cruseilles	04 50 32 10 33	Seyssel	04 50 59 27 67
Douvaine	04 50 94 00 37	Taninges	04 50 34 20 22
Epagny-Metz-Tessy	04 50 22 24 71	Thônes	04 50 02 91 72
Evian-les-Bains	04 50 83 10 00	Thonon-les-Bains	04 50 70 69 68
Faverges-Seythenex	04 50 32 57 57	Thorens-les-Glières	04 50 22 40 15
Frangy	04 50 44 75 96	Vétraz-Monthoux	04 50 37 32 09
Gaillard	04 50 39 76 30	Ville-la-Grand	04 50 84 24 24

Pour une première demande, les pièces à fournir sont les suivantes :

- 1 copie intégrale de l'acte de naissance de moins de 3 mois
- Un justificatif de domicile
- Une photo
- La carte d'identité ou le passeport d'un des parents pour les mineurs.

Pour un renouvellement, les pièces suivantes sont à fournir :

- La carte d'identité périmée
- Un justificatif de domicile
- 1 photo
- La carte d'identité ou le passeport d'un des parents (pour les mineurs).

En cas de perte ou de vol de votre carte d'identité, si vous possédez un passeport sécurisé ou si votre carte d'identité était valide ou périmée de moins de 2 ans, les pièces à fournir sont :

- Déclaration de perte ou de vol
- Un justificatif de domicile
- 1 photo
- Le passeport
- Un timbre fiscal à 25 €
- Un acte de naissance (si votre carte d'identité est périmée depuis plus de 2 ans ou si vous ne possédez pas de passeport sécurisé).

Aucune photocopie n'est acceptée pour les demandes. Il faut obligatoirement les originaux.

Les conteurs du Môle



Les conteurs du Môle continuent de semer leurs histoires au gré du temps. En plus des traditionnels contes de Noël, les spectateurs pourront les entendre en divers endroits cette année :

Dimanche 11 juin 2017 : La R'bioly, Lac Bleu de Morillon

Samedi 1^{er} juillet 2017 : Ballade sur le Môle, St-Jean-de-Tholome

Mardi 4 juillet 2017 : Contes sur le thème de la nature, école St-Jean-de-Tholome

Automne 2017 - Projet : Contes qui font peur, sur le thème de l'Inde, MJC, Viuz-en-Sallaz

Samedi 16 décembre 2017 : Contes de Noël, St-Jean-de-Tholome

Les conteurs du Môle remercient leur fidèle public et se réjouissent de les revoir bientôt.

conteursdumole@gmx.fr

www.facebook.com/conteursdumole

Les Troubadours



Cher(s) ami(e)s de la musique,

Une belle saison pour les Troubadours...

Le samedi 6 janvier, lors de la traditionnelle cérémonie des vœux du maire à Saint Jean-de-Tholome, Sandrine PERTIN, notre professeur de piano nous a fait partager sa passion de la musique en interprétant un intermezzo de Brahms, un nocturne de Chopin et Instant présent, une chanson de sa composition tirée de son nouvel album « 1, 2, 3 rêveries ».

Par ailleurs, les cours de piano dispensés par Sandrine, vous seront à nouveau proposés dès le mois de septembre 2017 le mercredi soir et le samedi en journée.

Lors de la Fête de la Musique qui s'est déroulée le vendredi 16 juin sur la place du village, le public a passé un très agréable moment en écoutant les rythmes entraînants du Djembé et en découvrant les danseuses et danseurs de la Danse Africaine répondre avec dynamisme et énergie aux sonorités des percussions. Ce moment festif a été possible grâce à l'invitation de l'association PERISCOL pour marquer ensemble cette entrée musicale dans l'été.

Les cours de Djembé et de Danse Africaine sont organisés en partenariat avec la MJCI. Ils se déroulent le lundi soir à Saint Jean-de-Tholome, avec Ibrahim Diarra, qui tout au long de cette année a fait vibrer la salle de motricité au son du djembé et fait évoluer plus d'une dizaine de danseuses sous la houlette de Cécile ou de Marion, les professeurs de danse.

La musique et d'autres instruments sont à l'honneur avec Kresho SENJARIC qui enseigne

avec toujours autant d'enthousiasme, de professionnalisme et de créativité la guitare classique, électrique ou basse, le lundi à partir de 16h20 jusqu'en fin de soirée et propose à ses élèves un répertoire large et varié.

Le mercredi soir, ce sont 9 de nos ados de Saint Jean qui se laissent emporter par l'Atelier du Mouvement. Ce cours qui allie danse et relaxation est dispensé par Céline MOSSUZ. Il est ouvert aux enfants à partir de 10 ans, et a lieu en salle de motricité de 18h15 à 19h15. Une bien jolie parenthèse !

Ronan YVIN a proposé durant cette année un atelier d'éveil musical le jeudi soir à Saint Jean, ce qui a permis à 14 élèves des petites et moyennes sections de maternelle de découvrir la musique et de s'exprimer à travers elle.

Nous tenons à le remercier et lui souhaitons tout le meilleur pour la suite car il nous quitte pour de nouvelles aventures musicales. L'atelier d'éveil devrait être à nouveau proposé la saison prochaine avec un nouvel intervenant.

Cette année, les auditions auront lieu le lundi 26 juin. Nous vous accueillerons nombreux pour encourager les élèves qui présenteront le fruit de leur travail à leur famille, leurs amis et au public. A cette occasion, nous aurons le plaisir de partager un moment convivial avec vous.

Nous remercions à nouveau et sincèrement les professeurs pour leur engagement et leur enthousiasme, les élèves pour leur assiduité et le talent dont ils font preuve, l'équipe municipale et le département pour

leur soutien dans nos projets ainsi que les partenaires qui contribuent de près ou de loin à la vie de notre association.

Nous espérons une belle année 2017/2018 et nous vous donnons rendez-vous le samedi 02 septembre 2016 au marché de Saint-Jean-de-Tholome où nous tiendrons la traditionnelle buvette du marché, afin de vous rencontrer, vous informer et permettre aussi votre inscription.

En attendant le plaisir de vous retrouver à la rentrée, nous vous souhaitons un très bel été.

Les Troubadours

Si vous désirez nous contacter, vous pouvez joindre Didier JUILLARD, secrétaire de l'association :

Téléphone 06 21 20 34 34,

Mail : les-troubadours-sjt@live.fr

DON DU SANG



Aux 2 premières collectes de cette année nous avons accueilli :

- Le 27 janvier 83 donateurs
- Le 31 mars 73 donateurs

Ces chiffres sont très honorables . Il est vrai que l'on peut toujours faire mieux ! Félicitations et remerciements à toutes les personnes (et plus particulièrement aux 11 nouveaux donateurs de ce début d'année) qui ont pris et prendront un peu de temps pour venir aux prélèvements, dons si précieux et attendus par le milieu médical.

Nous comptons beaucoup sur la motivation de chacun et la mobilisation de tous

pour assurer au plus juste les besoins en sang, plasma, plaquettes avant l'été.

Dates des prochaines collectes à Viuz en Sallaz : le 23 juin, le 13 octobre et le 29 décembre

Le pré aux livres – bibliothèque municipale

Rappel : Pendant les vacances d'été, la bibliothèque sera ouverte tous les samedis de 10 à 12 heures.

Notre équipe de bénévoles s'investit pour vous proposer un lieu de culture de proximité ouvert à et pour tous. Concernant la lecture nous nous efforçons de vous proposer un choix actuel et varié. Si vous ne trouvez pas votre bonheur dans nos rayons, il vous reste la possibilité de nous demander de réserver le document que vous cherchez dans l'une des bibliothèques voisines, à la bibliothèque départementale ou encore de l'acquérir prochainement. N'hésitez pas à nous solliciter.

L'inscription à la bibliothèque est gratuite pour les jeunes jusqu'à 18 ans et de 12 euros pour les adultes. Elle vous donne accès aux fonds de livres et documents de toutes les bibliothèques du réseau Idélire qui regroupe les 10 bibliothèques de la Communauté de Communes des 4 Rivières.

Le réseau vous propose aussi des ressources numériques en ligne: formation, éducation, histoires pour les enfants, films, presse... toutes ces ressources sont accessibles aux adhérents. Renseignez-vous auprès des bénévoles pour savoir comment y avoir accès. Vous pouvez aussi trouver plus d'information ici : <http://bibliotheque.cc4r.fr/offre-numerique>.

La bibliothèque et le réseau vous proposent aussi des activités et animations culturelles :

Café lecture: passage de lecture

Nous avons démarré un café-lecture mensuel intitulé « passage de lecture » qui se tient chaque second vendredi du mois à 20 heures 30 dans les locaux de la bibliothèque. C'est l'occasion de présenter et d'échanger les lectures de chacun, de lire des passages de livres, de faire partager ses coups de cœur... dans une ambiance conviviale. N'hésitez pas à vous joindre à nous.

Ateliers d'initiation à la programmation

Deux ateliers d'initiation à la programmation ont été organisés le 10 Décembre 2016 et le 13 Mai 2017. Ils ont permis d'accueillir au total une vingtaine de jeunes qui ont pu s'initier à la programmation avec le robot éducatif Thymio. Le but était d'évaluer l'intérêt pour ce type d'activité et envisager la mise en place d'un « atelier numérique » régulier dans un avenir plus ou moins proche.

Interventions aux TAP

Nous intervenons dans les activités des TAP avec de la lecture aux petits et un atelier d'initiation à la programmation de 3 séances pour les CM2.



Nuit de la lecture

Nous avons accueilli la Nuit de la lecture, organisée par le réseau des bibliothèques de la CC4R, le 14 Janvier 2017. Cet événement national nous a permis de proposer un programme riche, avec un atelier de lectures, des lectures de poésies, l'inauguration de la boîte à lire. Il s'est terminé par un spectacle de lecture-concert « des livres et des nuits » par Frédérique Bruyas, lectrice publique, accompagnée au violoncelle, et des « contes dans le noir » par les conteurs du Môle.



Boîtes à lire

Onze boîtes à lire ont été installées sur le territoire du réseau Idélire. Celle de Saint-Jean a été inaugurée lors de la Nuit de la Lecture et se trouve sur la façade de la mairie.

Elles vous permettent de rendre leur liberté à vos livres, par exemple, ceux que vous avez aimés, mais qui prennent la poussière sur vos



étagères. La boîte à lire est l'occasion d'en faire profiter d'autres lecteurs. Vous pouvez y déposer ou y prendre librement des livres.

Prix Idélire

Une sélection de 6 livres Idélirants pour adultes est disponible dans toutes

les bibliothèques. A vous maintenant, de découvrir cette sélection et de voter pour le livre le plus " Idélirant, inclassable, hors norme" de votre choix (jusqu'au 1^{er} décembre). La sélection est exposée sur une table à l'entrée de la bibliothèque.

Poésie hors-piste

Un programme d'activités autour de la poésie intitulé « poésie hors-piste » a été mis en place pour toute l'année en cours. Il a permis entre autres de proposer des lectures poétiques dans un café d'Onnion, des ateliers de slam qui se sont conclus par une scène slam ouverte à Fillinges le 9 juin 2017. D'autres activités sont prévues jusqu'à la fin de l'année que vous pouvez retrouver sur le site du réseau.

Pour vous tenir informés :

Site du réseau des bibliothèques de la CC4R : <http://bibliotheque.cc4r.fr>

Page de la bibliothèque : <http://bibliotheque.cc4r.fr/saint-jean-de-tholome>

Page facebook de la bibliothèque : www.facebook.com/lepreauxlivres

LES ENFANTS ASSOCIÉS À LA CÉRÉMONIE DU 8 MAI



Toujours très présents lors des diverses cérémonies au monument aux morts, les enfants de Saint-Jean ont honoré, en ce jour de Victoire, la mémoire des disparus par la lecture d'un poème de Paul Éluard, "Liberté" ; un dépôt de gerbe symbolique et le salut aux porte-drapeaux. « Je voudrais dire en particulier à ces enfants, que ce ne sont pas que des noms graver dans le marbre, pas seulement des membres de familles meurtries,

mais ils sont les fondations de la construction de l'Europe en paix, qu'il faut préserver et cultiver" a dit le maire Christine Chaffard.

Haut les Cœurs Solhandisep

Une retraite bien méritée pour le véhicule de Haut les Cœurs Solhandisep



Après plus de 13 ans de bons et loyaux services, le temps était venu de renouveler le minibus de Haut les Cœurs Solhandisep. En effet, pendant cette période, ce sont plus de 500 sorties en compagnie de bénévoles qui ont été réalisées pour les personnes handicapées de la C4R. Le minibus a ainsi permis de les emmener dans les fêtes, foires et brocantes de la région, au restaurant, au ski, à des réunions familiales, des concerts, des musées mais aussi chaque année 1 semaine en vacances dans des gîtes, campings ou maisons familiales en Auvergne, Provence, Alsace ou au bord de la mer. Grâce à de généreux donateurs, nous avons pu acheter un nouveau minibus et le faire aménager comme l'ancien pour le transport de 5

personnes handicapées dont 3 en fauteuil roulant. Le 13 mai, il a été inauguré en présence des élus, des bénévoles et des amis et dès le 9 juin, il a permis à 4 personnes handicapées accompagnées de 4 bénévoles d'aller passer une semaine de camping en Bretagne.



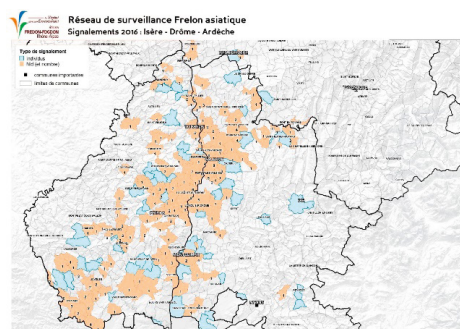
Si vous le voyez passer, vous le reconnaîtrez facilement, il est jaune comme l'ancien...

Si vous voulez plus d'informations, si vous souhaitez nous rejoindre, n'hésitez pas à nous contacter par téléphone : 06 81 90 46 01 ou par e-mail : solhandisep@outlook.fr ou à consulter notre site internet : <https://sites.google.com/site/solhandisep>

La lutte contre le frelon asiatique

Le frelon asiatique est aujourd'hui présent sur la quasi-totalité du territoire français. Il est source de difficultés du fait de sa présence dans les zones urbanisées, mais également d'un point de vue environnemental, par la prédation qu'il exerce sur certaines espèces et notamment l'abeille domestique.

Bilan 2016 : Un nombre de nids découverts en forte hausse



Carte 1 : carte représentative des signalements confirmés de frelon asiatique (nids et individus) sur les départements de l'Ardèche, la Drôme et l'Isère

En 2015 et 2016, le climat lui a été très favorable, ce qui lui a permis de coloniser de nouvelles zones géographiques et de se développer sur sa zone de présence connue (voir Carte 1) :

Le dispositif de surveillance régionale

Un dispositif régional de surveillance et de lutte, assuré conjointement par l'Organisme à Vocation Sanitaire animal et végétal (FRGDSi et FREDONii) a été mis en place et décliné au niveau départemental.

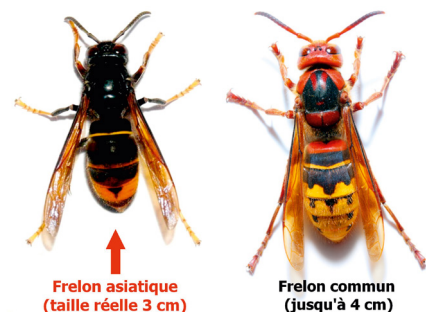
Aucun dispositif de piégeage sélectif et efficace n'ayant encore été mis au point, la lutte consiste principalement à repérer et détruire les nids. Elle contribue ainsi à maintenir la population de frelons asiatiques à un niveau acceptable et à garantir la sécurité des populations.

A ce titre, toute personne suspectant la présence d'un frelon asiatique sur une zone est invitée à en faire le signalement en utilisant les coordonnées ci-dessous : FREDON : 04 79 33 46 89 signalerfrelon74@gmail.com

Merci de votre contribution au signalement de nouveaux cas éventuels !

Dr Prémila CONSTANTIN
Vétérinaire pour la section apicole
GDS Rhône-Alpes
FRGDS : Fédération Régionale des Groupements de Défense Sanitaire
FREDON : Fédération Régionale de Défense contre les Organismes Nuisibles

Le frelon asiatique, comment le reconnaître ?





Alvéole... un des spécialistes de la lutte contre les espèces invasives !



Mise en place des boutures par l'équipe d'Alvéole au parcours santé du Foron à Fillinges

Qui est « Alvéole » ? C'est une association basée à St Pierre en Faucigny dont la vocation est d'accompagner les personnes en difficulté vers un emploi durable, dans différentes activités dont celles liées à l'entretien des espaces verts et des espaces naturels. Alvéole intervient auprès de 47 communes sur 5 intercommunalités sur le département de Haute-Savoie. Une équipe d'Alvéole est dédiée au territoire de la CC4R depuis 2013.

Alvéole s'est constitué une solide expérience dans le traitement des espèces invasives.

A Fillinges, Alvéole intervient depuis plusieurs années sur la renouée du japon (*Fallopia japonica*) à différents endroits dont le parcours santé au bord du Foron. L'équipe d'Alvéole la fauche régulièrement pour l'affaiblir, les produits de la fauche sont stockés en meule (tas) pour éviter sa propagation par le transport (les tiges coupées se bouturent très facilement, quelques grammes de cellules suffisent). Cette opération permet aussi d'éviter la mise à fleur et la propagation par les semences produites.

Cette année ont été plantées des boutures de Saule et de Sureau qui seront complétées à l'automne par d'autres plantes différentes.

Vous pouvez contribuer vous aussi à ralentir sa propagation sur notre commune !

Si vous en avez chez vous :

- Coupez-la régulièrement.
- Stockez-la en meule et laissez-la sécher

- Amenez les tiges et les rhizomes arrachés en sacs-poubelles fermés à la déchetterie.

Pour en savoir plus, l'association a un site: www.alveole.fr.

Responsable équipe Alvéole/CC4R M. Freulet
06 45 56 45 58



Parcours santé du Foron de Fillinges : plantation de boutures



Boutures de saule (*Salix viminalis*)



Boutures de sureau noir (*Sambucus nigra*)
Boutures prélevées sur le territoire de la CC4R



INFOS PRATIQUES

Mairie

Le Conseil Municipal se tient le premier lundi de chaque mois. Madame le Maire reçoit sur rendez-vous le jeudi et le samedi.

Heures d'ouverture de la Mairie :

- Mardi : 14h - 17h (ouverture administrative)
- Jeudi : 16h30 - 19h
- Samedi : 8h30 - 11h

Une permanence téléphonique est assurée tous les jours de 8h à 12h et de 13h30 à 17h

(sauf les mercredis, jeudis et vendredis).

Adresse

Chef-lieu - 74250 Saint-Jean-de-Tholome

Tél. 04 50 95 10 38 - Fax 04 50 95 14 46

Courriel : mairie@stjeandetholome.fr

Site internet : www.stjeandetholome.fr

Bibliothèque

Heures d'ouverture :

- Le lundi de 16h15 à 18h
- Le jeudi de 16h15 à 18h
- Le samedi de 10h à 12h

Pendant les vacances scolaires la bibliothèque est ouverte :

- Le samedi matin de 10h à 12h

Consultez notre blog : lepreauxlivres.

eklablog.com

Architecte-conseil

Doit être consulté en mairie de Saint-Jeoire en Faucigny le 3^e vendredi de chaque mois.

Prendre rendez-vous auprès de M. Hoarau, secrétaire de Mairie de Saint-Jean-de-Tholome.

Assistante sociale

Reçoit le mardi matin et le vendredi matin, à Saint-Jeoire, immeuble « Les Tilleuls », avenue de la Tour de Fer (à côté du Centre de Vacances « Le Nid »).

Sur rendez-vous, tél. 04 50 35 35 90.

ADMR du Môle

73, place Germain Sommeiller

74490 Saint-Jeoire

(au 1^{er} étage de la salle des fêtes, en face du Trésor Public) - Tél./Fax 04 50 35 99 17

CC4R - Communauté de Communes des 4 Rivières

Siège : Mairie - 74250 Marcellaz

Tél. 04 50 31 46 95

Fax 04 50 31 68 12

Site internet : www.cc4r.fr

Informations EDF

En cas de coupure d'électricité, vous pouvez téléphoner au numéro suivant :

810 333 074, qui vous renseignera sur les causes et effets de la panne, ainsi que sur les délais quant au rétablissement du courant.

SRB

- Tél. 04 50 95 71 63

- Astreinte eau : 07 88 40 92 24

- Astreinte assainissement : 06 77 04 19 50

Déchetterie (sites de Saint-Jeoire et Fillinges)

Horaires FILLINGES

	HORAIRES D'HIVER du 1 ^{er} novembre au 31 mars	HORAIRES D'ÉTÉ du 1 ^{er} avril au 31 octobre
Lundi	13h - 16h30	13h - 18h30
Mardi	13h - 16h30	13h - 18h30
Mercredi	13h - 16h30	13h - 18h30
Jeudi	Fermée	13h - 18h30
Vendredi	13h - 16h30	13h - 18h30*
Samedi	9h - 12h* / 13h - 16h30*	9h - 12h* / 13h - 18h30*

Horaires SAINT-JEOIRE

	HORAIRES D'HIVER du 1 ^{er} novembre au 31 mars	HORAIRES D'ÉTÉ du 1 ^{er} avril au 31 octobre
Lundi	13h - 16h30	13h - 18h30
Mardi	13h - 16h30	13h - 18h30
Mercredi	Fermée	13h - 18h30
Jeudi	13h - 16h30	13h - 18h30
Vendredi	13h - 16h30	13h - 18h30*
Samedi	9h - 12h* / 13h - 16h30*	9h - 12h* / 13h - 18h30*

* Professionnels : accueil interrompu à partir de 15h le vendredi jusqu'au samedi inclus.

Déchetterie fermée les dimanches et jours fériés.

Les usagers doivent se présenter au plus tard 10 minutes avant la fermeture des déchetteries.

Etat civil (depuis le 21 novembre 2016)

Décès

SOCQUET-CLERC Roland, Joseph	4 janvier	LA TOUR
NANJOD Félicien, Gilbert	24 janvier	CONTAMINE SUR ARVE
ALLAMAND Arsène, Jean-Edouard	3 février	CONTAMINE SUR ARVE
STEELE Richard	7 mars	ST JEAN-DE-THOLOME
DETURCHE Marcel Joseph	24 avril	CONTAMINE SUR ARVE
VERDAN Andrée, Irène, née COLIN	8 mai	CONTAMINE SUR ARVE

Naissances

WAINE Nolan, Eddy, Marcel	3 janvier	CONTAMINE SUR ARVE
CHATEL-LALEY Alexis, Michel, Thierry	6 février	CONTAMINE SUR ARVE
GUENOT Liam, Ivan, Lenzo	24 février	CONTAMINE SUR ARVE
DELORENZI Marcel, Raymond, Pietro	7 juin	CONTAMINE SUR ARVE
TERLINCAMP Ama, Denise, Dominique	26 juin	CONTAMINE SUR ARVE

Mariages

CAILLAT Sandrine, Marie-Paule et JOUVIN Nicolas, Bernard, Laurent	27 mai
---	--------

